



A7

CRÉATION DU DEMI-ÉCHANGEUR DE VIENNE SUD

DOSSIER DE PRESSE Octobre 2024

Un projet du territoire en faveur des mobilités du quotidien

Dans le cadre de l'amélioration de la desserte des territoires, VINCI Autoroutes engage d'importants travaux pour la création du demi-échangeur de Vienne Sud, au niveau de la barrière de péage de Reventin-Vaugris, sur l'A7.

Aux portes de la métropole lyonnaise, le territoire de la communauté d'agglomération de Vienne Condrieu Agglomération bénéficie d'une situation géographique stratégique entre l'autoroute A7 et la route nationale 7, deux axes structurants qui contribuent à l'essor économique et démographique du territoire. Ce projet d'envergure, déclaré d'utilité publique en 2022, est une réponse concrète aux besoins formulés, dès 2010, par les collectivités locales pour favoriser la desserte du territoire.

La création d'un demi-échangeur au niveau de la barrière de péage de Reventin-Vaugris permettra un accès direct à l'A7 en direction de Lyon. Le projet prévoit également la création d'un parking de covoiturage, l'aménagement de voies dédiées aux mobilités douces, la construction d'écrans acoustiques, la création de trois bassins de protection de la ressource en eau et d'aménagements paysagers.

L'ensemble de ces opérations représente un investissement de 21 millions d'euros cofinancé par les collectivités locales partenaires* et VINCI Autoroutes.

** La Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, la communauté d'agglomération Vienne Condrieu Agglomération.*



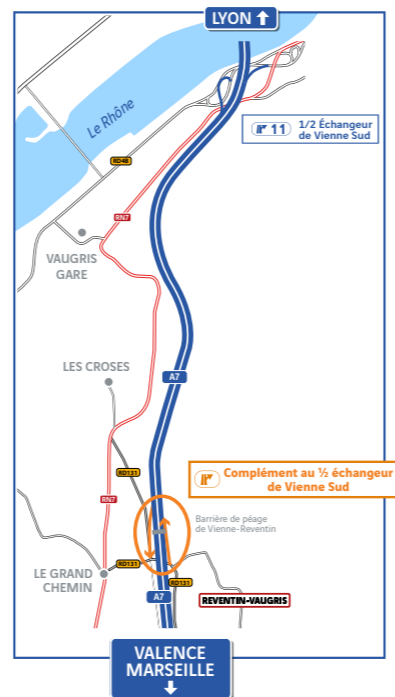
Améliorer et sécuriser la desserte du territoire ; favoriser les mobilités décarbonées

Les aménagements prévus ont pour objectif d'améliorer la desserte du territoire du pays viennois et roussillonnais ; ils permettront de fluidifier et de renforcer la sécurité pour les usagers du réseau secondaire et de promouvoir des modes de transport décarbonés grâce au parking de covoiturage et aux aménagements cyclables.

UN PROJET SITUÉ À LA CONVERGENCE DE DEUX AXES MAJEURS DU TERRITOIRE

Situé sur le territoire de la communauté d'agglomération de Vienne Condrieu Agglomération, le complément du demi-échangeur de Vienne Sud est situé à la croisée d'axes majeurs que sont l'autoroute A7 et la route nationale 7.

Ce projet structurant permet de favoriser la desserte des territoires, améliorer la fluidité sur le réseau secondaire et renforcer la sécurité routière. Ce projet viendra compléter le demi-échangeur de Vienne Sud existant, par un demi-échangeur positionné sur la commune de Reventin-Vaugris.

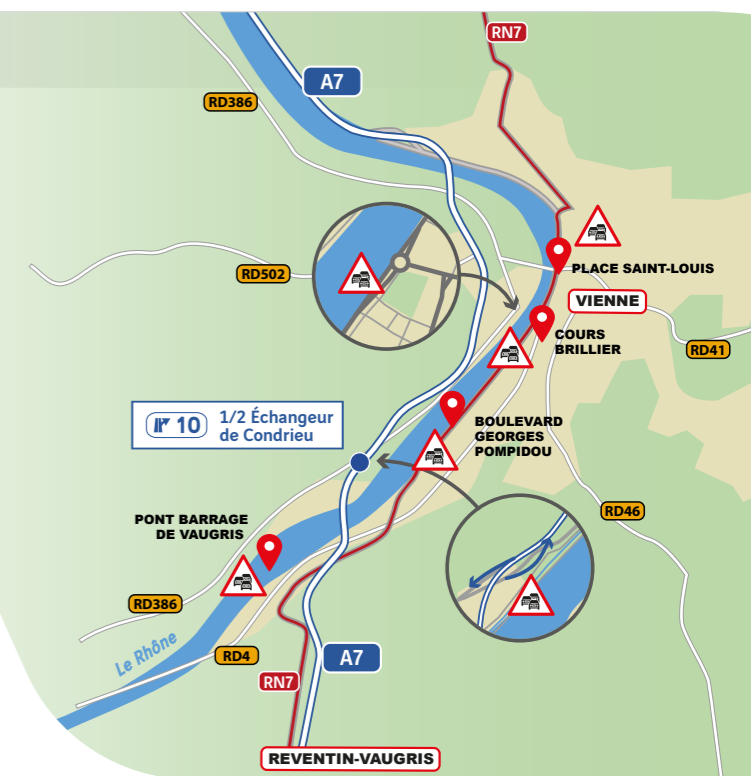


UNE RÉPONSE CONCRÈTE AUX BESOINS DE MOBILITÉS DU TERRITOIRE

Aujourd'hui

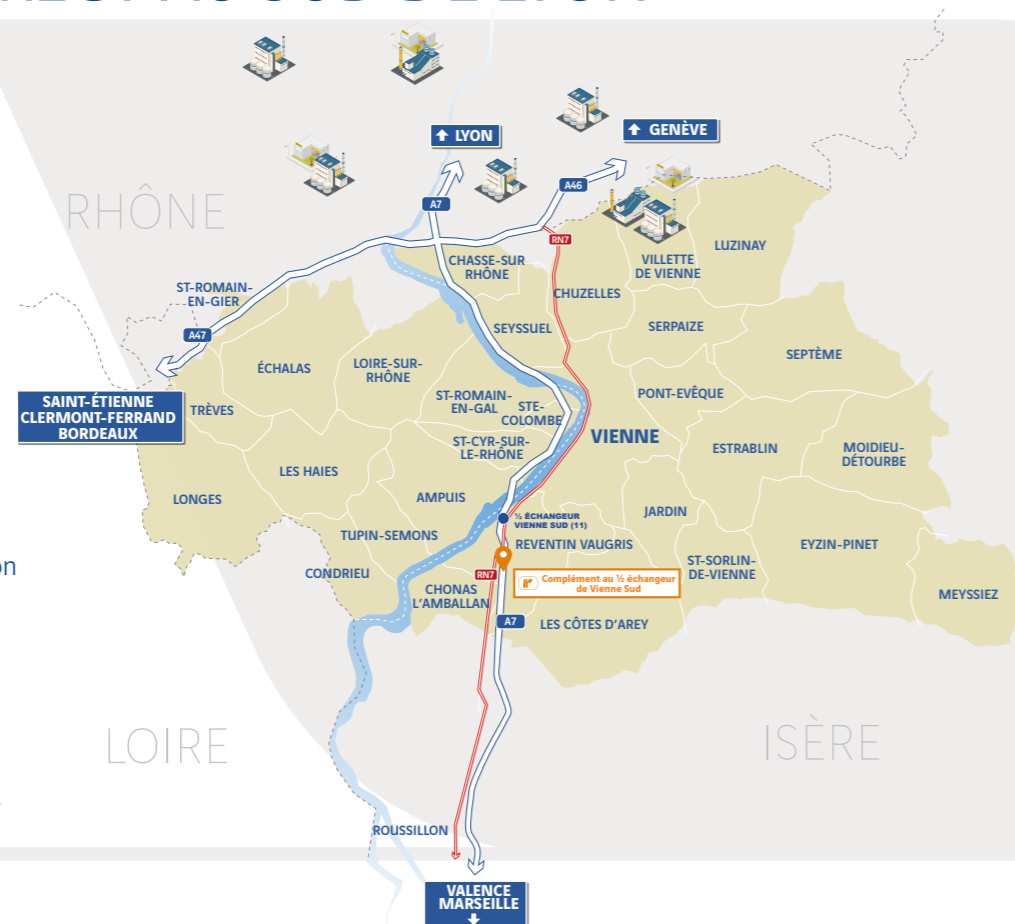
Pour se rendre dans la métropole lyonnaise, les automobilistes résidant dans les communes du sud de l'agglomération viennoise sont aujourd'hui contraints de traverser la ville de Vienne pour rejoindre l'autoroute A7 aux échangeurs situés au nord ou emprunter la rive droite du Rhône.

Plusieurs communes dont la ville de Vienne doivent ainsi subir un trafic automobile significatif, notamment aux heures de pointe du matin et du soir.



UN ACCÈS DIRECT AU SUD DE LYON

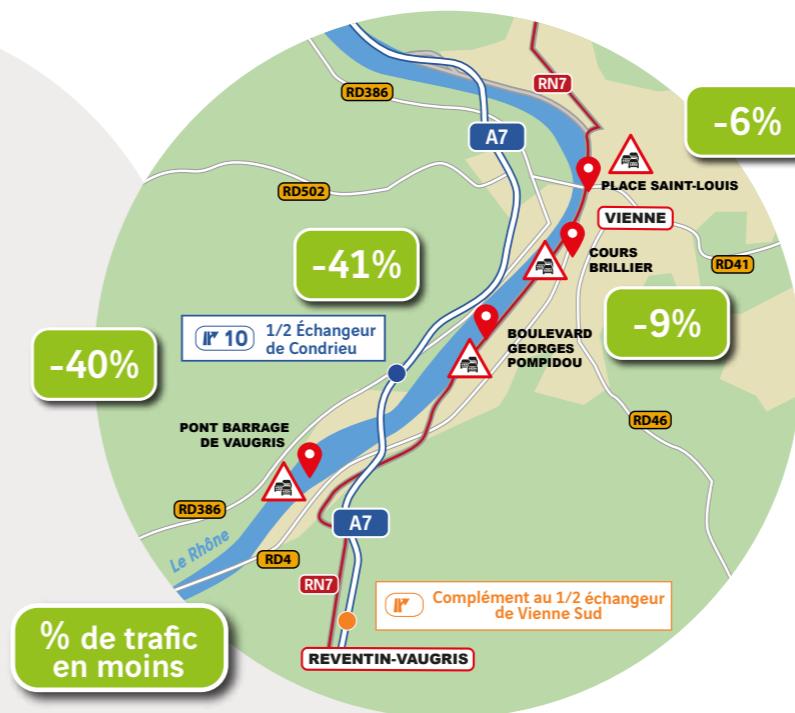
Le demi-échangeur permettra aux habitants du sud du territoire de la communauté d'agglomération de Vienne Condrieu Agglomération d'accéder plus facilement bassins d'emplois lyonnais. Une partie du trafic de la RN7 et du réseau secondaire va ainsi se reporter vers l'autoroute A7, allégeant le trafic dans ce secteur.



Demain

La création du demi-échangeur viendra compléter le demi-échangeur existant de Vienne Sud (n°11) en proposant ainsi un accès direct à l'autoroute A7 aux automobilistes circulant en direction de Lyon. Il aura également pour effets positifs d'alléger le trafic sur la RN7, le barrage de Vaugris, l'échangeur de Condrieu et les secteurs saturés de l'agglomération viennoise.

La réalisation de cette nouvelle infrastructure comprend la création de voies dédiées aux mobilités douces sur les voiries locales de la commune de Reventin-Vaugris et un parking de covoiturage.





Un projet issu d'un large processus de dialogue territorial

Face aux dysfonctionnements de circulation constatés et aux conséquences grandissantes de ce trafic, les collectivités locales ont demandé à l'État en 2010 d'engager une étude d'opportunité pour la création d'un demi-échangeur. À l'issue de cette étude, l'État a confirmé l'opportunité de ce projet.

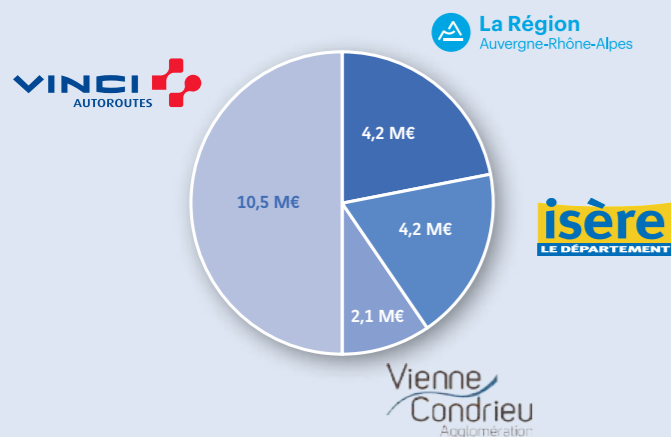
La concertation publique, menée du 6 juin au 3 juillet 2016, a confirmé l'opportunité de l'opération. À l'issue de l'enquête publique qui s'est tenue du 28 février au 30 mars 2022, le projet a été déclaré d'utilité publique (DUP) par arrêté préfectoral du 10 octobre 2022 et autorisé, au titre du code de l'environnement, le 19 octobre 2022.

Suite à la DUP, une commission locale de concertation et de suivi a été mise en place et 6 groupes de travail ont été organisés sur le territoire, entre décembre 2022 et avril 2024 pour échanger autour de l'aménagement de la « Plaine des Sports » et des voies en faveur des « mobilités douces ».

UN PROJET COFINANCÉ ET SOUTENU PAR LE TERRITOIRE

La réalisation du demi-échangeur de Vienne Sud fait l'objet d'un cofinancement par la Région-Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, la Communauté d'Agglomération Vienne Condrieu Agglomération et VINCI Autoroutes (**convention de financement signée le 27 septembre 2019 entre les partenaires**).

Le projet représente un investissement total de 21 M €.



LES ACTEURS DU PROJET

L'ÉTAT

L'État (Ministère de la Transition Écologique et Solidaire) est l'autorité concédante à laquelle ASF est liée par un contrat de concession. Il veille au respect des engagements pris par ASF dans le cadre de ce contrat, en matière d'aménagement, d'entretien et d'exploitation du réseau routier national concédé. Les services de l'État veillent au respect des normes techniques, engagements en faveur de l'environnement, délais de réalisation des travaux... Ils délivrent les différentes autorisations réglementaires préalables au démarrage des travaux et relatives, notamment, à la préservation de la ressource en eau, à la protection de la biodiversité et à l'archéologie. À l'issue des travaux, c'est également l'État qui valide la mise en service.

VINCI AUTOROUTES

Constitué des sociétés concessionnaires Autoroutes du Sud de la France (ASF), Cofiroute, Escota, Arcos et Arcour, VINCI Autoroutes totalise 4 443 kilomètres de réseau, 181 aires de services, 266 aires de repos, 324 gares de péage ainsi que 59 parkings et plus de 1 800 points de charge véhicules électriques. Dans le cadre de la création du demi-échangeur de Vienne Sud, ASF assure la maîtrise d'ouvrage et pilote les travaux sous l'égide de l'État. La sécurité et l'entretien de la future liaison seront assurés par VINCI Autoroutes.

Pour la réalisation des travaux, ASF s'appuie sur l'expertise de la maîtrise d'œuvre qui est en charge de diriger la réalisation des travaux selon les objectifs définis par VINCI Autoroutes, dans l'enveloppe budgétaire et dans les délais qui lui sont assignés.

LES PARTENAIRES COFINANCEURS

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et la Communauté d'Agglomération Vienne Condrieu Agglomération contribuent au financement du projet.



“

L'échangeur offrira un accès direct à Lyon par l'autoroute aux habitants des communes du sud de Vienne Condrieu Agglomération et du nord du Pays roussillonnais, communes dont la population a fortement augmenté ces dernières années.

”

Évoqué depuis plus de trente ans et fortement attendu par les habitants et entreprises de l'agglomération, le projet de demi-échangeur de Vienne sud se concrétise enfin avec le début des travaux.

Celui-ci offrira un accès direct à Lyon par l'autoroute aux habitants des communes du sud de Vienne Condrieu Agglomération et du nord du Pays roussillonnais, communes dont la population a fortement augmenté ces dernières années.

Il soulagera du trafic de transit la RN7 dans la traversée de Vienne et de Reventin-Vaugris (montée des Grands Pavés), sur le pont barrage de Vaugris et dans la traversée de Verenay sur la commune d'Ampuis, secteurs embouteillés et accidentogènes.

Il améliorera également les conditions de sécurité sur l'autoroute A7 en désengorgeant le demi-échangeur de Verenay/Ampuis (Condrieu).

Ce projet permet enfin de renforcer les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle avec la construction d'un parking de covoiturage d'une centaine de places et la création de nombreux aménagements dédiés aux modes actifs en accompagnement du projet.

Je tiens à remercier le Département de l'Isère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour leur participation respective de 20 % au financement de ce projet, en complément des 50 % financés par VINCI Autoroutes pour le compte de l'Etat.



Thierry KOVACS

Président de Vienne Condrieu Agglomération

**Vienne
Condrieu**
Agglomération



isère
LE DÉPARTEMENT

“

Le Département soutient le demi-échangeur de Vienne Sud qui répond à un besoin fort d'accessibilité pour les habitants de l'agglomération viennoise et des communes alentour, en sécurisant et améliorant le réseau routier.

”

« Le Département soutient le demi-échangeur de Vienne Sud qui répond à un besoin fort d'accessibilité pour les habitants de l'agglomération viennoise et des communes alentour, en sécurisant et améliorant le réseau routier. Il fluidifiera les routes départementales et communales et favorisera le covoiturage et le vélo.

De plus, nous travaillons avec VINCI Autoroutes afin que la circulation sur la RD131 reste sécurisée et fluide, une fois connectée à l'échangeur. La route restant l'unique moyen de se déplacer pour une majorité des Isérois, elle doit être sécurisée. »



Jean-Pierre BARBIER

Président
du Département de l'Isère



Fabrice PANNEKOUCKE

Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes

“

En investissant dans la construction de ce demi-échangeur, nous voulons offrir de nouvelles opportunités aux habitants du pays viennois et roussillonnais tout en améliorant la sécurité routière de la vallée du Rhône.

”

« Aucun territoire d’Auvergne-Rhône-Alpes ne doit être oublié : c’est tout le sens de notre action à la Région depuis 2016.

En investissant dans la construction de ce demi-échangeur, nous voulons offrir de nouvelles opportunités aux habitants du pays viennois et roussillonnais tout en améliorant la sécurité routière de la vallée du Rhône.

En désenclavant les territoires qui ne font pas partie des grandes métropoles, nous contribuons également à leur développement et au renforcement de l’attractivité des commerces et entreprises locales. Fortement attendu par les habitants, nous sommes fiers d’accompagner ce projet. »



“

Le nouveau demi-échangeur de Vienne Sud viendra soulager le quotidien des habitants des communes du sud de Vienne Condrieu Agglomération et du nord du Pays roussillonnais en offrant un accès plus rapide à l’autoroute A7 en direction de Lyon !

”

Attendu depuis de nombreuses années, le projet de création du demi-échangeur de Vienne Sud se concrétise avec le lancement des travaux, programmé à l’automne 2024.

En qualité de Maître d’ouvrage, VINCI Autoroutes conduit de grands projets pour améliorer la desserte des territoires, assurer la sécurité et adapter ses infrastructures aux nouveaux usages.

En cela, nous nous tenons aux côtés des collectivités pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets d’aménagement du territoire, notamment pour améliorer les mobilités du quotidien. Ce projet de demi-échangeur est le fruit d’une réflexion collective menée en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l’Isère et la Communauté d’agglomération de Vienne Condrieu Agglomération.

Il répond aux besoins de desserte du pays viennois et roussillonnais et à la nécessité de fluidifier le réseau secondaire très fréquenté, tout en renforçant la sécurité routière.

S’inscrivant dans la démarche Autoroute Bas Carbone engagée par VINCI Autoroutes, il permet également de faire un pas significatif vers une mobilité plus durable, avec l’aménagement d’un parking de covoiturage de 100 places et la création de voies dédiées aux mobilités douces.

À la mise en service prévue pour fin 2025, le nouveau demi-échangeur de Vienne Sud viendra soulager le quotidien des habitants des communes du sud de Vienne Condrieu Agglomération et du nord du Pays roussillonnais en offrant un accès plus rapide à l’autoroute A7 en direction de Lyon !



Xavier RICHER de FORGES

Directeur de la Maîtrise
d’Ouvrage ASF Est



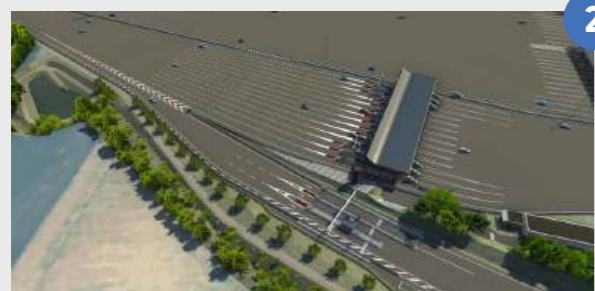
Un projet qui répond aux enjeux de mobilité du territoire

La création d'un demi-échangeur au niveau de la barrière de péage de Reventin-Vaugris intègre :

- la création d'une bretelle d'entrée et de sortie et de deux gares de péage ;
- la création d'un parking de covoiturage de 100 places ;
- la création de voies dédiées aux mobilités douces ;
- la construction d'écrans acoustiques au niveau de l'aménagement.



Bretelle d'entrée dans le sens Marseille - Lyon



Bretelle de sortie dans le sens Lyon - Marseille

FACILITER LA DESSERTE DU TERRITOIRE

Afin de permettre un accès direct à l'autoroute A7 en direction de Lyon et une meilleure desserte du territoire du sud de l'agglomération de Vienne depuis l'agglomération lyonnaise, le projet prévoit :

- la création d'une bretelle d'entrée vers l'A7 dans le sens Marseille - Lyon et d'une gare de péage (1) ;
- la création d'une bretelle de sortie sur l'A7 dans le sens Lyon - Marseille et d'une gare de péage (2).

Ces accès nouvellement créés se raccordent au réseau routier secondaire existant.

FAVORISER LE COVOITURAGE

Dans le cadre de ce projet, un parking de covoiturage sera aménagé à proximité de l'échangeur. Ce parking, d'une capacité de 100 places, vise à encourager la pratique du covoiturage dans les transports du quotidien.



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES

Coconstruit avec les habitants et les partenaires du projet dans le cadre des groupes de travail dédiés, les aménagements piétons / cyclables permettront de renforcer la place des modes doux dans les déplacements et sécuriser leur pratique.



FAVORISER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Des écrans acoustiques seront installés le long du lotissement de La Plaine. Ce sont 1 200 m linéaires d'écran, au total, qui seront implantés sur le projet. Des aménagements paysagers viendront, également, favoriser l'insertion du projet dans son environnement.



Écrans acoustiques le long du lotissement de La Plaine





LES ENTREPRISES MOBILISÉES SUR CE CHANTIER

Maître d'ouvrage : **VINCI** AUTOROUTES

Maître d'œuvre : **INGÉROP** Inventons demain

BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS REGIONS FRANCE

EIFFAGE ROUTE

AÉR

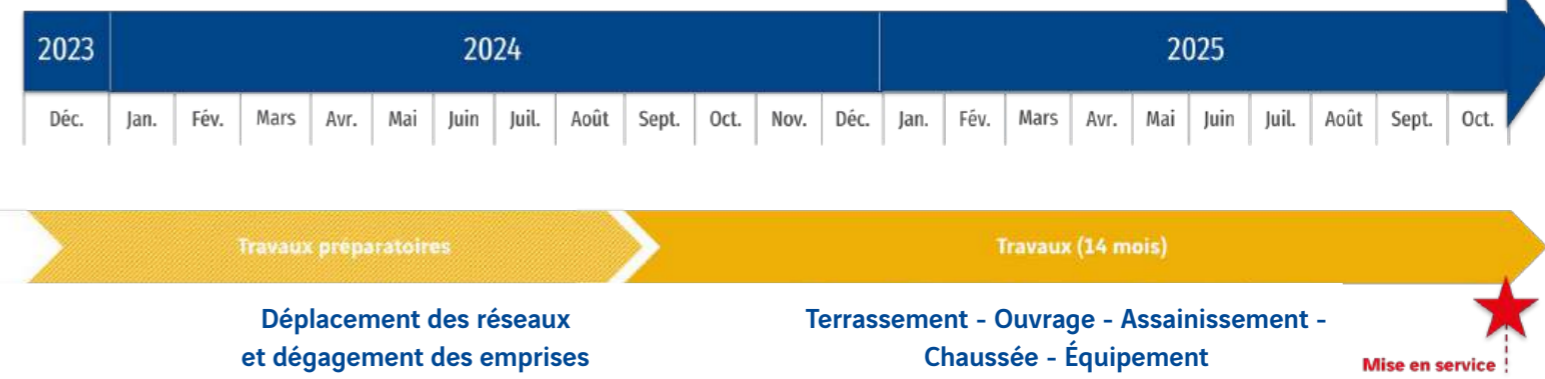
berthold L'ART DE CONSTRUIRE

Coordonnateur Sécurité Prévention Santé (CSPS) : **BUREAU VERITAS**

Contrôle Extérieur Environnement : **améten** expertises environnementales

Un chantier optimisé pour limiter la gêne à la circulation

L'organisation de ce projet d'envergure a été minutieusement pensée pour limiter au maximum la gêne aux usagers. Les travaux principaux s'effectueront en plusieurs phases jusqu'à l'automne 2025, après des travaux préparatoires. Le calendrier sera optimisé pour réduire la gêne aux usagers de la RN7, de la RD131 et de l'A7.



Chiffres-clés du chantier

- 1** territoire concerné (Vienne Condrieu Agglomération)
- 9 000** véhicules en moyenne emprunteront chaque jour le demi-échangeur
- 100** places créées sur le parking de covoiturage
- 1 200 m** de pistes cyclables
- + 100** personnes mobilisées
- 220 m** d'écrans acoustiques
- 21 M €**
- 14 mois** de travaux (Automne 2024 - Automne 2025)



Focus sur les travaux engagés en 2024

Des travaux de terrassement et d'assainissement ont démarré depuis début septembre, et les entreprises du groupement Bouygues, Eiffage et AER sont à pied d'œuvre sur plusieurs zones du chantier. De part et d'autre de l'A7, les équipes procèdent aux travaux de terrassement des futures bretelles d'entrée et de sortie et des gares de péage. Sur l'A7, des travaux visant à modifier les dispositifs de retenue du terre-plein central de l'autoroute A7, au nord de la barrière de péage, se déroulent jusqu'à fin octobre 2024. Dans le sens Marseille-Lyon, des travaux visant à adapter la géométrie des bretelles d'accès à l'aire de repos de Vienne Est sont engagés jusqu'à fin 2024. Ils permettront aussi la création de la voie d'insertion de la bretelle d'entrée du futur échangeur.

À noter que ces travaux nécessiteront des modifications de circulation sur A7 :

- dans les deux sens de circulation, la fermeture de deux voies « t 30 km/h » à chaque extrémité gauche du péage de Vienne Sud, jusqu'à la fin du mois d'octobre ;
- dans le sens Marseille-Lyon (sud > nord),
 - la neutralisation des deux voies les plus à droite du péage de Vienne Sud. Une déviation est mise en place pour les convois exceptionnels ;
 - la fermeture de l'aire de repos de Vienne Est à compter du 8 octobre jusqu'à la fin d'année.

Ce chantier d'envergure implique également quelques modifications de la circulation sur le réseau secondaire. Depuis début septembre,

- la route des Côtes d'Arely est mise en impasse et la circulation réservée à l'accès riverains depuis la RN7. Des itinéraires de déviation ont été mis en place. Ainsi, pour éviter de couper la RN7, les riverains arrivant de Vienne doivent faire demi-tour au giratoire de la RD131.
- la route de l'aérodrome restera fermée jusqu'à l'été 2025. Une déviation via la RN7 vers le sud est en place. L'accès riverains est maintenu.

Par ailleurs, les travaux d'assainissement débutent à proximité de La Plaine des Sports. La voie de services est fermée à partir du bâtiment communal des services techniques jusqu'au portail ASF. Une buse de 1 200 cm de diamètre sera posée en profondeur le long du merlon pour assurer l'évacuation des eaux de pluie.

En 2025, suivront les travaux de chaussées, d'équipements et de signalisation des nouvelles bretelles d'entrée et de sortie, et des deux giratoires, la création du parking de covoiturage de 100 places, des voies en faveur des mobilités douces, et la finalisation des 3 bassins de protection de la ressource en eau.

Pour s'informer sur le projet



Le site web dédié au projet :
www.a7-echangeur-viennesud.fr



La ligne « Allo chantier »
> Tel. 04 81 43 09 20
(numéro vert)



L'Info Travaux spécifique par SMS.
Abonnement gratuit sur inscription :
www.a7-echangeur-viennesud.fr



Le compte X (ex-Twitter)
@A7Trafic



Le 3605, pour tout savoir
sur votre trajet, 24h/24 et 7j/7



Radio VINCI Autoroutes,
avec vous sur la route

Contact Presse VINCI Autoroutes

Nelly Destève

nelly.desteve@vinci-autoroutes.com

06 30 48 64 26

Plus d'infos :

a7-echangeur-viennesud.fr

À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'État et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 187 aires de services - 266 aires de repos - 324 gares de péage. Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).